

Nota. Monsieur Hocquart Intendant de la Nouvelle France a accordé toutes les planches, madriers, bardeaux et tous les clous nécessaires pour la bâtisse et je me suis engagé pour moi et mes successeurs à dire pour lui la messe de Ste. Anne tandis que l'église subsistera pour reconnaître sa libéralité.

1747.

Le 5 d'Avril je partis de Chekstimî sur les glaces pour me rendre à Tadoussac, j'y restai cinq jours et je fus faire gagner le Jubilé à la Malbaie. Je retournai le 27 à Tadoussac, d'où je partis le 2 de juin pour Chekstimî où j'arrivai le 3 au matin, j'eus la consolation de terminer l'affaire d'un malheureux qui vivait dans le crime depuis longtemps. Je partis de Chekoutimî le 1^{er} de juillet ayant été arrêté, partie pour une plaie à la jambe, partie pour conclure un mariage que j'avais fort à cœur et je pus me rendre aux Islets de Jérémie le 5 de Juillet. Je revins à Tadoussac pour la fête de Ste. Anne et après un second voyage à Chekstimî, et un à Québec, je fus passer l'hiver à Bon-désir.

Le 4 mars 1748 on me vint chercher pour Chekstimî où il y avait des malades, j'en revins à Tadoussac. Le 21 je fus à Québec où j'obtins encore de monsieur l'Intendant 300 liv. pour ma nouvelle Eglise de Tadoussac.

L'automne 1749 M. Bigot Intendant m'accorda 200 liv. pour mon église de Tadoussac qui fut couverte et fermée cette année.

Enfin à la St. Jean de l'an 1750 la dite Eglise fut parfaitement achevée et fut estimée 3000 liv. par M.